

Aménagement du territoire 2018

Rapport annuel de la FSU
du 01.01.2018 au 31.12.2018

Fédération
suisse des
urbanistes

Fachverband
Schweizer
Raumplaner

Federazione
svizzera degli
urbanisti

I

Impressum

Aménagement du territoire
Rapport annuel de la FSU 2018

Rédaction : Esther Casanova, secrétariat FSU
Photo de couverture : BHAtteam ingenieure ag, Frauenfeld
Mise en page et graphisme : Urs Jordan, Zurich
Impression : chur@work, Gäuggelistrasse 7, 7000 Coire
Traduction : a-translation.com
Edition : 700 exemplaires en allemand / 300 exemplaires en français

Coire, avril 2019

Fédération Fachverband Federazione
suisse des Schweizer svizzera degli
urbanistes Raumplaner urbanisti

II

Editrice :

Fédération suisse des urbanistes FSU

Alexanderstrasse 38, case postale 216, 7001 Coire

T +41 44 283 40 40, F +41 44 283 40 41

info@f-s-u.ch

www.f-s-u.ch

Copyright : FSU

Reprise des textes et illustrations autorisée en indiquant la source

1	Rétrospective du président.....	1
2	Nouvelles du comité	3
3	Rapports détaillés.....	3
3.1	Manifestations de la FSU	3
3.1.1	Tour de Suisse fsu lors de l'Assemblée générale.....	3
3.1.2	Conférence centrale au Centre de congrès et culture KKL à Lucerne.....	4
3.1.3	Journée bureaux de la FSU à Berne	4
3.1.4	Forum Ville-Campagne	5
3.2	Commissions de la FSU.....	5
3.2.1	Collage.....	5
3.2.2	Commission de formation professionnelle dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire.....	6
3.2.3	Commission d'admission	7
3.3	Formation	7
3.3.1	Prix FSU : Distinction de travaux de diplôme.....	7
3.3.2	Formation en aménagement du territoire en Suisse.....	8
3.4	Représentations de la FSU auprès d'autres organisations.....	9
3.4.1	Assemblée des délégués de la SIA.....	9
3.4.2	Groupe professionnel architecture (BGA) de la SIA	10
3.4.3	Groupe professionnel environnement (BGU) de la SIA.....	10
3.4.4	Groupe de base Planification de construction suisse	11
3.4.5	Table ronde « Culture du bâti »	12
3.4.6	REG A et B des aménagistes – Commission d'admission de la SIA	12
3.4.7	Conseil de l'organisation du territoire (COTER).....	13
3.4.8	Organisations internationales d'aménagement du territoire et d'urbanisme.....	14
3.4.9	Réseau aménagement du territoire	14
3.4.10	Aménagement du territoire: une opportunité (Chance Raumplanung)	15
3.4.11	Séance commune de la COSAC, FSU, SIA, de l'ARE et d'Espace Suisse.....	16
4	Consultations.....	17
5	Comptes annuels.....	18
6	Effectifs.....	18
7	Rapports des sections	19
7.1	Section Mittelland (Plateau).....	19
7.1.1	Manifestations.....	19
7.1.2	Prises de position	20
7.1.3	Engagements, représentations au sein de commissions, affiliations	20
7.1.4	Processus de stratégie.....	20
7.2	Section de la Suisse du Nord-Ouest.....	21
7.2.1	Manifestations.....	21
7.2.2	Création statutaire de la section de la Suisse du Nord-Ouest de la FSU	21

IV

7.2.3	Participation à des consultations	21
7.3	Section Suisse romande	22
7.3.1	Manifestations.....	22
7.3.2	Prises de position	23
7.3.3	Engagement et représentations	23

1 Rétrospective du président

Chères et chers membres de l'association, chères et chers collègues

Dans cette rétrospective sur les activités qui se sont déroulées en 2018 je voudrais relever quelques points marquants et vous fournir des informations utiles :

- Le 12 janvier 2018 s'est déroulée à Berne la première rencontre des bureaux affiliés à la FSU. 45 propriétaires de bureaux en provenance de toute la Suisse se sont échangés avec des représentantes et représentants de l'ARE, des cantons, de l'ASPAN et du comité de la FSU sur la mise en œuvre de la LAT 1. Suite au bon retour sur cette manifestation le comité a décidé d'organiser à nouveau une rencontre des bureaux d'aménagement du territoire.
- Le concours de 2017 „Stadtlandschau“ (Vue ville et campagne) visait à reconnaître le « meilleur travail conceptuel » en matière de planification. Le jury avait nommé dix travaux pour la journée ville-campagne du 18 janvier 2018. Les auteures et auteurs ont présenté leurs projets lors de cette manifestation publique et ont répondu aux questions critiques du jury. La remise des prix et la laudatio s'est déroulée le 11 juin à Dietikon/ZH. La revue Hochparterre a documenté le concours, les gagnantes et gagnants ainsi que nominations dans son édition de juin 2018. Le concours a donné une tribune à de bons travaux conceptuels en matière de planification, ainsi que de promouvoir un dialogue sur la culture de planification à l'aide des diverses manifestations.
- Pour l'Assemblée générale nous nous sommes rendus à Frauenfeld dans l'ancienne usine à vis Eisenwerk le 4 mai. L'urbaniste cantonale Andrea Näf nous a expliqué les défis et démarches de planification résultant de la LAT 1 pour le canton de Thurgovie. Le Conseiller administratif Urs Müller et l'urbaniste communal Christof Helbling nous ont montré les impulsions nécessaires tant du point de vue de la planification que de la construction pour le chef-lieu de la Thurgovie. Thomas Hasler de Staufer & Hasler architectes a donné un aperçu sur la genèse et l'évolution du lieu où se tenait l'assemblée- d'une usine à vis à un centre réunissant logement, emploi et culture sous un seul toit. Suite à quoi une promenade avec visite dans le parc alluvial de la Murg (couronné de divers prix) et un apéro riche ont réuni les participantes et participants – par un temps splendide.
- L'aménagement comme opportunité (Chance Raumplanung) a mené deux ateliers et visites. De nombreux participantes et participants sont assistés aux deux manifestations-discussions : la première à la ferme événementielle Juckerfarm à Seegraeben/ZH sur le sujet de « Hotspots de loisirs : défis particuliers résultant du tourisme à la journée » en mai et la seconde en octobre à côté de la gare principale de Zurich sous le titre « Construire en sous-sol – l'avenir du développement de l'habitat ? »
- La Conférence centrale de 2018 a lieu le 16 novembre au Centre de congrès et de culture de Lucerne. Conçue en collaboration avec la FSAP sur le sujet de « Paysage – aménagement du territoire – processus », elle a connu un grand succès. Avec 250 participantes et participants nous avons fait salle comble. Les urbanistes se plaignent souvent, mais pas cette fois-ci. Les contributions ont montré des évolutions prometteuses, les discussions animées ont fait preuve

d'un bel optimisme en l'avenir. L'échange entre les planificateurs du paysage et de l'espace était joyeux, porté sur l'avenir et très favorable à une collaboration plus étroite.

- Nous sommes très déçus qu'aucune solution de succession directe du professeur n'a été trouvée en 2018 à l'EPFZ et que malgré un entretien avec la présidence de l'EPF ce poste ne sera mis au concours que comme poste d'assistant professeur. Cette évolution montre que nous devons nous engager davantage pour assurer et développer de bonnes et attrayantes formations en aménagement du territoire auprès de Hautes Ecoles – ensemble avec les autres institutions et organisations actives dans ce domaine.
- Les organisations actives dans le domaine de la planification territoriale et de la construction, dont font partie les disciplines de l'architecture, de l'ingénierie, de l'architecture d'intérieur et du paysage ainsi que l'aménagement du territoire, ont fondé une nouvelle association commune dénommée PLAVENIR. Sa première Assemblée générale s'est déroulée le 11 décembre 2018 à Zurich. Markus Dauwalder, président de la commission de la formation professionnelle, et Frank Argast, président de la FSU, ont représenté la FSU.
- Fin 2018 les premières discussions sur l'initiative « Stop au mitage » soumise au peuple en février 2019 ont débuté. L'aménagement du territoire est devenu un sujet d'intérêt public et sa présence très marquée dans les médias.

Comme vous le voyez, l'année passée a été mouvementée et riche en travail. Je remercie cordialement mes collègues du comité, notre secrétaire générale ainsi que toutes les personnes qui se sont engagées dans des commissions, la formation et les sections – sans rémunération, mais avec grand enthousiasme pour la cause de l'urbanisme et de la FSU. J'adresse aussi mes remerciements à toutes les personnes d'autres associations et organisations de planification, avec lesquelles nous collaborons de manière intense et surtout à vous, qui, en tant que membre fidèle de la FSU, soutenez année après année notre travail. Un grand merci à vous tous !

Le comité et moi-même nous réjouissons de soutenir, toujours ensemble avec vous, également en 2019, l'évolution spatiale de la Suisse avec des idées, du travail compétent et un grand engagement.

Avec mes cordiales salutations, votre président

Frank Argast

2 Nouvelles du comité

Le comité a traité durant six séances, qui se sont déroulées à Zurich, Berne et Frauenfeld, les sujets et projets essentiels suivants :

- Assemblée générale et Conférence centrale
- Forum Campagne-Ville 2017/18
- Journée des bureaux 2019
- Année du patrimoine culturel 2018
- Alliance pour des marchés publics progressistes AMPP

Secrétariat FSU

3 Rapports détaillés

3.1 Manifestations de la FSU

3.1.1 Tour de Suisse fsu lors de l'Assemblée générale

La 18ème Assemblée générale qui a eu lieu le 4 mai 2018 à Frauenfeld a été organisée par le responsable de la promotion économique de la ville, Heinz Egli, aménagiste FSU. L'ancienne usine de vis a offert un cadre propice. Le président de la FSU, Frank Argast, a pu accueillir 50 membres et diriger la partie statutaire. Les orateurs des trois exposés spécialisés ont expliqué leur point de vue en commençant par une vue d'ensemble pour terminer par les planifications plus détaillées, ou depuis l'échelle du canton en passant par le niveau communal pour arriver au site de la manifestation (l'usine de vis) et au parc alluvial de la Murg.

- Andrea Näf-Clasen, aménagiste cantonale de la Thurgovie : l'extérieur et l'intérieur, vus par le canton
- Christof Helbling, architecte chef de la ville de Stadtbaumeister Frauenfeld : l'extérieur et l'intérieur
- Thomas Hasler, Stauer & Hasler architectes, Frauenfeld : usine à vis, parc alluvial de la Murg, Frauenfeld

Lors de la visite à travers le parc alluvial de la Murg, les membres ont pu se rendre compte avec leurs propres yeux de la réaffectation, de la revalorisation et de l'aménagement paysager. L'apéritif qui a suivi a permis aux personnes présentes de renouer d'anciens contacts et d'en nouer de nouveaux.

Secrétariat FSU

3.1.2 Conférence centrale au Centre de congrès et culture KKL à Lucerne

La Conférence centrale, organisée par Francesca Pedrina et Anita Grams, était placée sous la thématique « Paysage – aménagement du territoire – processus ». Il semblerait que le sujet touche une corde sensible dans nos milieux, puisque toutes les places disponibles pour la manifestation ont été réservées en un temps record.

Les exposés répartis en trois blocs ont traité de la perception du paysage, des défis à l'avenir et du paysage en tant qu'élément stratégique pour l'aménagement du territoire.

La FSPA a soutenu l'organisation et le financement de la conférence. Les présentations peuvent être téléchargées sur le site web de la FSU. Le numéro 5/18 de la revue Collage reprenait la thématique du congrès sous le titre trilingue de Landschaft(en) / Paysage(s) / Paesaggi(o).

Secrétariat FSU

3.1.3 Journée bureaux de la FSU à Berne

Pour la première fois, la FSU a invité ses membres bureaux à une manifestation, qui s'est déroulée le 12 janvier 2018. Environ 45 cheffes et chefs de bureaux ainsi que des urbanistes responsables de toute la Suisse ont participé à la réunion d'une demi-journée à la Maison de corporation des forgerons à Berne pour y discuter de la mise en œuvre de la première étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. La plupart des cantons ont adapté leur plan directeur. Maintenant il appartient aux communes et aux villes de mettre ces documents en œuvre. Une tâche de taille attend les bureaux d'aménagistes du territoire. En s'inspirant de la devise « En forme pour affronter les défis », les personnes présentes ont discuté sur les priorités à donner lors des travaux de mise en œuvre, les attentes de la Confédération et des cantons face aux bureaux de planification et les prestations que ces bureaux peuvent offrir à leurs clients (communes et villes) pour une réalisation couronnée de succès. Cette tâche n'est pas aisée pour les bureaux de planification, car ils se trouvent dans le champ de tension entre les prescriptions légales, le plan directeur pour le développement territorial et ce qui est politiquement réalisable.

L'ARE, la COSAC et Espace Suisse ont soutenu la manifestation avec des contributions thématiques. Maria Lezzi, directrice de l'Office fédéral du développement territorial, Damian Jerjen, aménagiste cantonal du Valais, Mike Siegrist, aménagiste cantonal de Lucerne, (les deux siégeant au comité de la COSAC), ainsi que Lukas Bühlmann, directeur d'Espace Suisse, ont montré dans leurs exposés des stratégies et questions de mise en œuvre pour lancer la discussion. À la fin, le professeur Joachim Schöffel, responsable du programme d'études en aménagement du territoire de la Haute Ecole de technique de Rapperswil HSR, a exposé les difficultés à trouver un nombre suffisant d'étudiant-e-s. L'apéro qui a suivi a permis de continuer les échanges et les discussions.

L'idée d'organiser tous les ans une manifestation dédiée aux bureaux privés bénéficie d'un large soutien. Les personnes participantes ont émis le désir qu'une telle réunion des bureaux ait aussi lieu en 2019. Le comité a décidé lors d'une séance ultérieure d'intégrer à l'avenir cette réunion d'une demi-journée dans le calendrier des manifestations de la FSU.

Frank Argast, président de la FSU

3.1.4 Forum Ville-Campagne

Le Forum Ville-Campagne a été mis au concours pour la seconde fois en 2017, cette fois-ci en tant que concours pour le « meilleur travail de conceptualisation » dans la planification. Le Forum recherchait les meilleures démarches pour la réaffectation et le renouvellement de l'espace d'habitat et paysager. Le concours a été mené conjointement par la revue Hochparterre, la FSU, la Haute Ecole de technique de Rapperswil HSR et la Haute Ecole de Zurich pour les sciences appliquées ZHAW. 50 travaux ont été soumis dans ce cadre. Le jury, sous l'égide de la FSU, a nommé fin 2017 dix travaux pour la journée du Forum qui s'est déroulé le 18 janvier à Berne. Lors de cette manifestation publique les auteures et auteurs ont présenté leurs projets et se sont soumis aux questions critiques du jury. Les personnes présentes ont pu soumettre leurs questions et commentaires à l'aide d'une application en ligne. Le lendemain le jury a une nouvelle fois examiné les dix projets en tenant compte des connaissances acquises le jour précédent pour prendre sa décision finale. La ville de Dietikon/ZH a obtenu le prix du Forum Ville-Campagne pour ses trois conceptions de planification. L'intelligente conception bottom-up « Herisau – en avant ! », la région du lac de Constance pour sa vue paysagère dépassant les frontières nationales et la ville de Delémont pour son instrument de planification « cahier des charges » léger, mais assurant la qualité, ont obtenu une distinction. La remise des prix et le discours de félicitations pour les projets retenus, ainsi que les remerciements aux responsables de l'organisation et du financement, ont eu lieu le 11 juin au restaurant de la Couronne à Dietikon. Jürg Boesch, l'aménagiste de Dietikon et Jan Van de Wetering de l'atelier d'urbanisme Van de Wetering ont expliqué lors d'une visite sur les lieux (par une quasi-tempête) le futur boulevard urbain. Le soleil revenu, les gagnant-e-s, les membres du jury et le public intéressé a pu fêter dignement l'événement lors d'un apéritif.

L'édition de juin 2018 de la revue Hochparterre illustre le concours et les gagnants.
www.hochparterre.ch/publikationen/themenhefte

Frank Argast, président de la FSU

3.2 Commissions de la FSU

3.2.1 Collage

COLLAGE a présenté en 2018 un éventail de sujets passionnants : „Pianificare l'accoglienza di migranti / Willkommenskultur planen / Territoires d'accueil“ (1/18), „Grundeigentum – Raumplanung in der Zwangsjacke / La propriété foncière – camisole de force de l'aménagement / Proprietà fondiaria – pianificare con le mani legate“ (2/18), „L'aménagement vous parle? / Angesprochen von der Planung? / La pianificazione urbana vi interpella?“ (3/18), „Raum für Schweizer Lebensmittel / Terroir, territoire / Chilometro zero e territorio“ (4/18), „Landschaft(en) / Paysage(s) / Paesaggi(o)“ (5/18), „Beauté et authenticité / Schönheit und Authentizität / Bellezza e autenticità“ (6/18). Le numéro 5/18 consacré aux paysage(s) complétait la Conférence centrale de novembre 2018 intitulée « Paysage – aménagement du territoire – processus ».

La revue COLLAGE paraît depuis 2018 dans les trois langues nationales. L'éditorial est désormais toujours trilingue et chaque article est accompagné d'un résumé dans les deux autres langues. Deux cahiers étaient essentiellement rédigés en français et un autre en italien. Les graphistes Barbara Hahn, Christine Zimmermann et Ursina Baertschi ont mené à bien une remise en page en douceur,

afin de permettre la transition au trilinguisme. Leur excellent travail contribue de manière déterminante à la qualité de COLLAGE. Qu'elles en soient ici remerciées !

Heureusement nous pouvons toujours encore compter sur des annonces et des flyers des Hautes Ecoles et organisations spécialisées qui annoncent leurs cours et formations dans COLLAGE et soutiennent ainsi le budget de la revue. Malgré la numérisation, nous pouvons aussi de temps en temps annoncer des mises au concours de postes.

Fin 2018 la rédaction est constituée des personnes suivantes : au comité central Silvan Aemisegger, Leyla Erol, Sabrina Kessler, Stefanie Ledergerber, Henri Leuzinger, Isabelle Rihm, Susanne Schellenberger, Dario Sciuchetti, Ladina Suter, Stephanie Tuggener ; au comité romand Marta Alonso Provençio, Daniel Baehler, Ana Batalha, Oscar Gential, Gregory Huguelet-Meystre, Jenny Leuba, Catherine Seiler, Leah Tillemans ; au comité de la Suisse italienne : Raffaella Arnaboldi, Giada Danesi, Francesco Gilardi, Paolo Todesco, Aurelio Vigani. Nous tenons à les remercier cordialement, de même que Virginia Rabitsch (Zofingue), Léo Biétry (Lausanne) et le comité italophone en charge des traductions pour leur immense engagement et leur contribution à des numéros de COLLAGE intéressants et riches en contenus ! La rédaction et l'association remercient aussi le bureau Kontextplan SA qui accueille six fois par an les séances de rédaction du comité central dans une salle de réunion à Berne facilement accessible.

Au courant de l'année André Müller et Denise Belloli se sont retirés du comité central. Jordi Riegg, qui assurait l'interface entre le comité central et le comité tessinois a aussi quitté la rédaction. L'association et la rédaction les assurent de leur reconnaissance pour leurs services durant de longues années. Heureusement de nouveaux et nouvelles aménagistes intéressés par le travail rédactionnel ont pu vite être trouvés.

Stephanie Tuggener, rédaction et production de COLLAGE

3.2.2 Commission de formation professionnelle dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire

Durant l'été 2018 10 apprenant-e-s ont terminé avec succès leur apprentissage à l'Ecole professionnelle de Zurich en tant que dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire par le biais de la procédure de qualification. Nous leur adressons nos plus vives félicitations. Une personne a malheureusement échoué lors des examens et répétera ces derniers durant l'été 2019. La moyenne des notes se situait à 4,7.

Huit jeunes ont débuté en été 2018 l'apprentissage de dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire.

La commission de formation professionnelle CFP est également responsable de l'organisation, de la planification et de la réalisation des cours interentreprises (CI) pour le compte de l'association professionnelle. Suite à une collision de calendriers, nous avons mené en parallèle les cours de la première et troisième année d'apprentissage pendant les vacances d'automne 2018, comme toujours ces dernières années ensemble avec l'orientation architecture paysagère. Le modèle a fait ses preuves, de sorte qu'à l'avenir les cours interentreprises se dérouleront toujours durant la semaine 41.

Le 22 juin 2017 le nouvel organisme responsable au niveau national de la formation initiale des métiers de dessinateurs dans les domaines de l'aménagement du territoire et de la planification de la construction a vu le jour sous le nom de PLAVENIR. Ce nom remplace les désignations utilisées auparavant. En font partie les disciplines de l'architecture, de l'ingénierie, de l'architecture d'intérieur et

paysagère ainsi que de l'aménagement du territoire. Les tâches essentielles consistent à établir un secrétariat professionnel, à assurer son financement, à créer à moyen terme un fonds de formation professionnelle ainsi qu'à gérer la révision totale de l'ordonnance sur la formation et les plans de formation.

Les dessinateurs/trices de toutes les orientations CFC ont participé aux SwissSkills 2018 à Berne – avec grand succès. Les SwissSkills ont permis de créer une véritable identité pour notre champ professionnel et de démontrer l'attractivité des métiers de dessinateurs/trices. La demande de places d'apprentissage est croissante, nous apprécierions beaucoup si d'autres bureaux ou administrations se décidaient à former des apprenant-e-s. Nous nous tenons volontiers à disposition pour tout renseignement ou question.

Tous les documents pertinents sur la formation professionnelle dans les domaines de la planification du territoire ou du paysage ainsi que les métiers de dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire sont désormais disponibles sous www.plavenir.ch.

Markus Dauwalder, président de la CFP-BBK

3.2.3 Commission d'admission

Durant l'année 2018 100 demandes d'adhésion ont été traitées, dont trois pour des bureaux et 97 pour des individus.

La commission d'admission, dont font partie Frank Argast et Dominique Robyr Soguel, a examiné 48 demandes. 33 personnes ont été admises en tant que membres ordinaires, ce qui les autorise à porter le titre de planificateur/trice FSU. Deux autres demandes concernaient des passages de la catégorie « étudiant » à « membre associé » et de « membre associé » membre ordinaire ». Quinze personnes sont devenues membres associés de l'association durant l'an dernier.

La majorité des nouveaux membres sont des étudiant-e-s. 49 personnes se sont intéressées à devenir membres et se sont affiliées par la suite.

Secrétariat de la FSU

3.3 Formation

3.3.1 Prix FSU : Distinction de travaux de diplôme

La FSU remet tous les ans dans le cadre des travaux de bachelor du cursus d'aménagement de territoire à la Haute Ecole de technique de Rapperswil (HSR) une distinction. Le prix de la FSU est remis pour un travail se distinguant par un point de vue et un traitement particuliers d'un sujet d'aménagement du territoire ou par une élaboration du contenu particulièrement convaincante. Le comité se réjouit de pouvoir remettre le prix de la FSU 2018 à M. Gauthier Rüegg pour son mémoire « Développement entre l'OLMA et l'hôpital cantonal de St-Gall ». Le prix a été remis lors des célébrations de fin d'étude au lauréat. La tâche donnée consistait à développer le site déjà bien desservi entre l'OLMA (terrain dédié à la foire agricole) et l'hôpital cantonal de St-Gall par des affectations porteuses d'avenir et de créer des synergies avec ces utilisations existantes.

Gauthier Rüegg a analysé le lieu et l'a comparé à d'autres emplacements de foire en Suisse orientale et à proximité dans les pays avoisinants. L'inclusion du site de la Haute Ecole ainsi que des industries High-tech domiciliées dans le canton de St-Gall ont eu pour conséquence une réorientation de l'agencement spatial des nouvelles affectations dépassant le cadre du concept d'affectation initial.

Les conceptions directrice et d'affectation ont été entièrement vérifiées à l'aide de références pertinentes. Gauthier Rüegg a développé des idées précises et concluantes pour les espaces extérieurs et leur affectation par les habitant-e-s et utilisateurs/trices. Son regard a porté au-delà de la tâche assignée au début et ses réflexions sur les bases données, le traitement conséquent de la nouvelle situation de départ et sa mise en œuvre à l'aide d'instruments de planification adéquats indiquent une compréhension exhaustive et réaliste des solutions possibles par l'étudiant en question.

Dans son ensemble, il s'agit d'un très bon et intéressant travail, élaboré de manière autonome, arrivant à des conclusions logiques et aboutissant à un excellent résultat. La FSU félicite Gauthier Rüegg pour ce mémoire très réussi et lui souhaite tout le meilleur pour sa carrière !

Marc Schneiter, membre du comité de la FSU

3.3.2 Formation en aménagement du territoire en Suisse

La FSU s'engage en permanence pour la conservation et l'amélioration de la situation de la formation des aménagistes et des urbanistes en Suisse. En 2018 nous nous sommes concentrés sur les activités suivantes :

- La FSU a participé dans le cadre du réseau de développement territorial à la discussion sur la concrétisation des mesures de mise en œuvre de la charte sur la promotion de la relève dans l'aménagement du territoire en Suisse.
- Le site metiers.aménagement.ch créé en 2017 est mis à jour en permanence.
- La chaire en développement territorial auprès de l'EPFZ (succession du professeur Bernd Scholl) n'a pas pu être repourvue en 2018 – au grand regret de toutes les personnes et institutions actives dans ce domaine. Le poste a été remis au concours en 2018, mais malheureusement uniquement en tant que professeur assistant (Tenure track) pour le développement territorial. Si la démarche de Tenure Track fait ses preuves, le poste sera transformé d'ici 5 à 6 ans en chaire complète. Maria Lezzi, directrice de l'Office fédéral du développement territorial, Lukas Bühlmann, directeur d'Espace Suisse et Wilhelm Natrup, aménagiste cantonal de Zurich, siègent au sein de la commission de sélection. Fin 2018 le ou la successeur-e n'était pas encore connu-e. En outre, un poste de Executive-in-Residence (20%) a été créé afin de renforcer l'interface entre la théorie et la pratique. Ce poste a été offert à M. Joris van Wezemaal. De plus M. Marks Nollert va occuper le poste d'un maître à 50%, afin d'étoffer l'offre de l'EPFZ.

Frank Argast, président de la FSU

3.4 Représentations de la FSU auprès d'autres organisations

3.4.1 Assemblée des délégués de la SIA

Lors de l'Assemblée des délégués (AD) de la SIA du 27 avril 2018 à Mendrisio les sujets suivants pertinents pour la FSU ont été discutés et les décisions suivantes prises :

- Approbation du budget 2018: la cotisation annuelle que les associations professionnelles doivent verser à la SIA pour chacun de leurs membres non affiliés à la SIA ne subit pas de modification et reste à CHF 10.-.
- Informations sur le projet « La Suisse en 2050. Territoires et ouvrages » : comme on le sait, un engagement de l'ensemble de la SIA pour ce projet (salué et soutenu par le comité de la FSU) n'a jamais été possible. Il s'en est ensuivi un manque de financements par des moyens tiers, ce qui a incité le comité de la SIA d'arrêter les travaux sur « La Suisse en 2050 ». La décision du comité a certes été douloureuse, mais malheureusement justifiée. Malgré les difficultés rencontrées, le projet a apporté nombre de résultats et de nouvelles connaissances :
 1. La feuille de route des deux ingénieurs civils Matt et Hunkeler et l'analyse s'y rapportant ainsi que la transmission de connaissances actuelles
 2. Le rapport de l'EPF (D-MAFT/U-TT) avec l'instrument SwissAim
 3. Le rapport du studio de Bâle de l'EPF : « La Suisse en 2050. Territoires et ouvrages »
 4. Le rapport de pilotage du projet
 5. Deux journées sur le Monte Verità en tant que Think Tank et Sounding Board avec des résultats intéressants à la clef (la vice-présidente Francesca Pedrina y a représenté la FSU)
 6. Le rapport des experts lors de la réunion fermée du comité à Aarau – et le constat que CH2050 est un projet revêtant une importance cruciale
 7. La prise de position sur le paysage adoptée lors de l'AD 2017 de la SIA qui commence maintenant à déployer ses effets

Bilan du comité de la SIA : les instruments existent désormais et la méthodologie de la démarche a été clarifiée. Les résultats des rapports de la phase initiale étaient certes entachés de défauts – les grandes tendances faisaient défaut ; la manière de procéder pour arriver à une bonne collaboration et interdisciplinarité (un sujet d'une grande importance pour la SIA) n'a pas été démontrée, de même que la collaboration avec les sections. Les plans de financement et les échéanciers n'ont pas été livrés. Le comité continuera cependant le travail avec trois éléments :

1. Développer la manifestation sur le Monte Verità en tant que Think-Tank
2. Mener des projets régionaux, dans des aires géographiques délimitées, et les rassembler ensuite pour en former un puzzle couvrant toute la Suisse : par ex. Ville alpine Valais
3. Mener des ateliers et initier des planifications test.

Frank Argast, président de la FSU

3.4.2 Groupe professionnel architecture (BGA) de la SIA

La FSU a participé en 2018 aux séances du Conseil du BGA et à la conférence des groupes professionnels et des sections ainsi qu'aux séances du service de l'aménagement du territoire. La convention de prestations entre la FSU et la SIA a été reconduite sans modification du contenu pour une année.

Le service de l'aménagement du territoire, dans lequel le président Frank Argast représente la FSU, a traité des sujets suivants lors de ses séances :

- Avenir d'Europan Suisse : un groupe de travail a élaboré une réorientation d'Europan. Ce projet a été discuté lors d'un atelier avec l'ARE, l'OFL, la FAS, la SIA et Espace Suisse (auparavant VLP-ASPAN). La FSU continue à ne pas s'engager dans cette question. Suite à un entretien avec la direction d'Europan en été 2017, le comité de la FSU a décidé de ne pas s'affilier à l'association Européan.
- « Constructions hors des zones à bâtir » : la discussion a porté sur les exigences de qualité pour les bâtiments et installations hors des zones à bâtir, en relation avec le document de synthèse « Paysage » de la SIA et les propositions de révision de la LAT2 (démarche par objet et planification avec compensation). La discussion a entre autres servi à préparer les négociations avec des représentants de divers groupes d'intérêt (par ex. agricoles) et la conférence des groupes professionnels et des sections sur le sujet « Culture du bâti – paysages culturels » en automne 2018.
- Le thème prioritaire « Compréhension commune de la culture du bâti et de la planification » avec des discussions prévues n'a pas été poursuivi, faute de ressources disponibles.

Lors de la réunion du Conseil du 25 octobre 2018 à Lucerne l'échange entre les divers services du BGA était au centre d'intérêt. La conférence des groupes professionnels et des sections le 26 octobre 2018 à Lucerne était consacré au sujet de la « Culture du bâti – paysages culturels », avec en point de mire les constructions hors des zones à bâtir. Les intervenants ont explicité ce qu'il fallait ramener dans les sections et groupes professionnels : la responsabilité incombe à tous les membres de la SIA d'assurer la qualité des bâtiments hors des zones à bâtir ainsi que de préserver et développer la qualité du paysage. La « Prise de position paysage » parue en 2017 vise à les orienter dans ce sens.

Frank Argast, président de la FSU

3.4.3 Groupe professionnel environnement (BGU) de la SIA

Le groupe professionnel environnement (BGU) a réalisé les activités suivantes en 2018 :

- collaboration à l'organisation du 1er Congrès suisse du paysage (par la SIA).
- organisation de la journée « Démantèlement de centrales nucléaires » en collaboration avec le groupe professionnel génie civil BGI
- organisation de la conférence des sections et des groupes professionnels de la SIA sur le sujet de la culture du bâti et du paysage
- participation au dialogue paysage et constructions hors de la zone à bâtir entre la SIA et divers acteurs. Dans ce contexte, discussion du projet de la LAT2 et discussions préliminaires avec des associations de protection de l'environnement sur l'initiative pour la protection du paysage.

En outre le BGU a élaboré des prises de position de la SIA sur les consultations politiques suivantes :

- Stratégie des sols pour la Suisse
- Initiative parlementaire Röstli.

La composition du Conseil du BGU a connu divers changements : quatre personnes démissionnaires ont été remplacées.

Evelyne Coleman Brantschen, présidente du BGU

3.4.4 Groupe de base Planification de construction suisse

construction suisse est l'organisation faitière de l'industrie du bâtiment suisse, regroupant près de 70 associations et organisations professionnelles. Ces dernières se répartissent en quatre groupes de base constitués en associations indépendantes. La FSU est membre du groupe de base « planification ».

La FSU a participé en 2018 aux assemblées plénières de printemps et d'automne ainsi qu'aux séances du groupe de base « planification ». Ces séances sont surtout consacrées à un échange d'informations parmi les associations membres ainsi qu'à la formation des opinions par rapport à des propositions issues des rangs de la politique ou des associations. En 2018, les sujets phares ont à nouveau été les honoraires, les tarifs KBOB (maîtres d'ouvrage publics), les marchés publics et les questions de formation.

Honoraires – intervention de la COMCO : le 1^{er} novembre 2018 la SIA a publié une solution transitoire pour les règlements de prestations et d'honoraires (RPO) SIA 102, 103, 105 et 108. Concrètement, la SIA a révisé le contenu des règlements et séparé les dispositions sur le calcul des honoraires (art. 6 et 7) des RPO, en les versant dans des outils d'aide au calcul ou dans un instrument de calcul basé sur une application web (www.lho.sia.ch). Le secrétariat de la COMCO a indiqué à la SIA qu'elle acceptait cette solution transitoire jusqu'à fin 2019.

Révision LMP/OMP : La révision du droit des marchés publics et donc des propositions de l'Alliance pour des marchés publics progressistes (AMPP), à laquelle la FSU est affiliée depuis 2016, n'a pas pu être terminée dans les deux chambres en 2018. Les deux objectifs principaux de l'AMPP, (à savoir l'examen obligatoire du prix (trop) bas et la plus grande pondération de la qualité/plausibilité de l'offre), n'ont pas été mises en question au sein des deux chambres. Pour le troisième objectif (adjudication à l'offre la plus avantageuse), un compromis a pu être obtenu. Le principe du lieu de la prestation est incontesté au Conseil national, le droit de consultation fait par contre toujours l'objet d'un débat. L'affaire sera à nouveau traitée par le Conseil national au printemps 2019.

Conseil d'ingénierie : Le groupe de base de planification soutient la création d'un Conseil d'ingénierie en analogie avec le Conseil d'architecture existant. Cet organe devrait servir à l'échange entre les Hautes Ecoles spécialisées, l'EPF et les associations professionnelles de planification. Par contre, la FSU estime que la création d'un Conseil d'aménagement ne s'impose pas. En effet, l'échange entre les Hautes Ecoles spécialisées, l'EPF et les associations professionnelles d'aménagement (FSU, SIA, Espace Suisse) existe déjà par le biais du réseau aménagement du territoire.

Association PLAVENIR : La FSU salue la réorganisation à l'échelon national de l'organisme responsable de la formation des métiers de dessinateurs dans les domaines professionnels de la planification du territoire et de la construction. Par contre, les réflexions sur les contraintes budgétaires présen-

tées lors de la première assemblée générale du 11 décembre 2018 inquiètent la FSU. Le groupe de base de planification estime qu'il est urgent d'agir à ce niveau.

Les organisations représentées au sein du groupe de base de planification – dont la FSU – constatent que leur opinion en matière de propositions politiques diffère souvent de celle du comité de construction suisse. Elles demandent que la formation et l'expression d'opinions au sein de construction suisse se fasse de manière plus transparente.

Frank Argast, président de la FSU, représentant de la FSU dans le groupe de base « planification »

3.4.5 Table ronde « Culture du bâti »

Le 22 mars 2018 le président de la SIA, Stefan Cadosch, a dirigé la séance annuelle de la table ronde sur la culture du bâti dans la villa Patumbah à Zurich. Des 27 personnes invitées 20 (représentant 18 organisations) ont participé à la manifestation. Les sujets suivants ont été abordés :

- Déclaration de Davos : Préalablement au Forum Economique Mondial (FEM), le Conseiller fédéral Alain Berset a invité les ministres européens de la culture à une conférence sur la culture du bâti. Les ministres s'y sont engagés fin janvier par le biais de la Déclaration de Davos à soutenir une culture du bâti de qualité. Web: <https://davosdeclaration2018.ch>
- Stratégie fédérale de culture du bâti : Lors du deuxième dialogue le 24 avril 2018 les parties prenantes ont discuté du rapport stratégique. Le rapport final sera adressé en 2019 au Conseil fédéral.
- Culture du bâti et art : la SIA comme la plus grande association professionnelle en matière de culture du bâti, et visarte, la plus grande association professionnelle des artistes, ont formulé conjointement des demandes en vue de promouvoir la culture du bâti dans le Message culturel pour les années 2021 à 2024.
- Le dîner de la culture du bâti s'est déroulé le 19 juin à Muttenz.

Jusqu'à présent, Katharina Ramseier, membre de longue date du comité et ancienne présidente de la FSU, représentait la FSU à la table ronde sur la culture du bâti. Elle va démissionner en 2019. La FSU remercie cordialement Katharina Ramseier pour son engagement au sein de la table ronde

Esther Casanova, secrétaire générale de la FSU

3.4.6 REG A et B des aménagistes – Commission d'admission de la SIA

Au sein de la commission d'examen du REG des aménagistes, l'année 2018 a été marquée par la poursuite des échanges avec les Hautes Ecoles pour évaluer si leurs programmes de formation permettaient une admission automatique au REG selon les critères du profil et les prescriptions spécifiques de la profession. A ce jour, seuls les cursus proposés par l'EPF Zurich et la HSR Rapperswil (niveau Master) donnent droit à une admission automatique au REG A des aménagistes, la procédure sur dossier s'appliquant pour toutes les autres filières de formation et dans les autres cas.

La commission d'examen et le bureau de la commission se sont réunis deux fois au cours de l'année écoulée. Sept nouvelles inscriptions au REG A des aménagistes ont été enregistrées, parmi lesquelles 4 inscriptions directes et 3 inscriptions sur dossier. La qualité des dossiers permettant à la

commission de statuer s'est nettement améliorée. Ce sont essentiellement des candidats romands qui demandent une inscription au registre professionnel suisse, notamment dans les cantons prévoyant ce type de conditions dans leurs législations. Le REG délivre par contre, sur la base des accords conclus entre la Confédération et l'Union européenne, de nombreuses attestations de reconnaissance de titres à des professionnels étrangers, dans le cadre de concours ou de mandats sur le territoire suisse. La commission n'intervient pas dans ce processus.

En tant qu'association spécialisée de la SIA, la FSU est bien représentée dans la vingtaine d'experts à disposition, permettant ainsi à la commission de disposer de compétences variées dans les différents champs professionnels et de représenter les intérêts tant des bureaux privés que des cantons, ainsi que des différentes régions du pays.

Courant 2018, l'assemblée générale de la Fondation du REG a pris la décision de fortement augmenter les émoluments pour la procédure sur dossier et la procédure d'examen, lesquelles concernent la majeure partie des demandes d'inscription au REG A. La FSU s'est exprimé contre cette évolution, justifiée en partie par les difficultés financières du REG, sans parvenir toutefois à rallier la majorité. Le souci porté par le comité du REG est de mieux couvrir à l'avenir les frais relatifs à cette prestation. L'avis a également été exprimé qu'une admission au registre professionnel sur la base d'un dossier ou d'un examen reste encore très modeste en comparaison des frais à engager pendant plusieurs années pour une formation ad hoc permettant l'inscription automatique.

La commission d'admission de la SIA (aménagiste SIA – niveau REG A) n'a pas été réunie au cours de la période.

Dominique Robyr Soguel, comité de la FSU, représentante de la FSU au sein du Conseil de fondation du REG; membre de la Commission d'examen et du bureau du registre des aménagistes – Membre de la commission d'admission de la SIA

3.4.7 Conseil de l'organisation du territoire (COTER)

Le Conseil de l'organisation du territoire (COTER) a soumis au mois de janvier 2019 le rapport que le Conseil fédéral lui avait demandé sur le sujet des « Mégatendances dans l'aménagement du territoire en Suisse ». Après avoir examiné pendant près de deux ans avec attention les mégatendances ainsi que leur impact sur la Suisse, il s'agissait en 2018 de réunir ces nouvelles connaissances dans un rapport et de formuler des recommandations d'actions à entreprendre par le Conseil fédéral et l'administration fédérale.

Le Conseil estime que la mondialisation, la numérisation et l'individualisme font partie des mégatendances ayant le plus d'impact sur l'espace, mais pense également que le changement climatique et démographique (migration et vieillissement de la population) ont un impact évident sur le territoire. Le Conseil donne une évaluation des conséquences pour la Suisse dans son ensemble, mais aussi pour quatre types spatiaux, à savoir les « agglomérations urbaines », les « espaces ruraux avec de moyennes et petites localités », les « régions préalpines et le Jura » et les « espaces alpins ». Le Conseil ose aussi ouvrir une perspective pour l'an 2040 avec cinq « fenêtres de l'avenir », en esquissant des images d'avenir plutôt optimistes. Il formule 18 recommandations afin que la Suisse et ses institutions réussissent à saisir les opportunités qui s'offrent.

Le rapport ne prétend pas être un document scientifique, mais une contribution au débat politique et public sur le développement territorial de la Suisse. Le rapport paraîtra en allemand et en français en mai 2019. L'élaboration du dit rapport a concentré l'essentiel des efforts des travaux du COTER du-

rant la période législative qui s'achèvera en 2019. Le Conseil n'a dès lors pu consacrer que peu de temps à d'autres thématiques.

Le Conseil de l'organisation du territoire est constitué de 15 personnes, dont les membres de la FSU Lukas Bühlmann (président), Hans-Georg Bächtold, Pierre Feddersen et Damian Jerjen.

Lukas Bühlmann, président COTER

3.4.8 Organisations internationales d'aménagement du territoire et d'urbanisme

L'ISOCARP ou en français l'AIU (Association internationale des urbanistes), à laquelle la FSU est affiliée en tant que membre, est une organisation active au niveau mondial, regroupant des planificatrices et planificateurs professionnels. Le réseau ISOCARP réunit des membres et des institutions de plus de 80 pays. L'organisation, outre son Congrès annuel, dispose d'autres organes tels que l'UPAT (Urban Planning Advisory Team, équipe de conseil pour la planification urbaine) ou YPP (Young Planning Professional Workshop, atelier pour les jeunes urbanistes professionnels) ainsi qu'un comité scientifique. L'AIU est une organisation reconnue par l'ONU, le Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains (Habitat), l'UNESCO et le Conseil de l'Europe.

Le 54ème Congrès annuel de l'AIU a eu lieu du 1er au 5 octobre à Bodø en Norvège. Le congrès était placé sous le slogan „Cool Planning: Changing Climate and our Urban Future“ (Une planification qui rafraîchit : changer le climat et notre avenir dans les villes). La vice-présidente Ana Momcilovic Peric a remis les prix Gerd Albers. Le professeur Andreas Schneider et Nicole Wirz ont chacun tenu un exposé lors du congrès. Les membres suivants ont également participé au congrès : le professeur Bernd Scholl, Antonia Cornaro et Susannne Fischer.

L'Assemblée générale de l'Association de soutien suisse à l'AIU s'est déroulée à Arth-Goldau. Le professeur Andreas Schneider a informé sur le projet „Zukunft Arth-Goldau – Raum für Entwicklung“ (Avenir à Arth-Goldau – de l'espace pour le développement) avant de conduire une visite à travers la région concernée. Suite à quoi l'Assemblée générale ordinaire avec les points statutaires à l'ordre du jour dans une salle du restaurant Gothard.

Nicole Wirz Schneider, présidente de l'AIU-ISOCARP Suisse

3.4.9 Réseau aménagement du territoire

Les discussions au sein du Réseau aménagement du territoire créé en 2015 ont porté également en 2018 uniquement sur la formation des spécialistes en aménagement du territoire. La mise en réseau entre les sites de formation et l'échange entre la théorie et la pratique suscitent toujours un grand intérêt. Sous l'égide de la FSU, le réseau a tenu deux séances à Berne, le 6 avril et le 14 décembre 2018. La palette des sujets abordés était large, en commençant par le manque de spécialistes en passant par la question de savoir comment recruter de manière coordonnée pour les formations en aménagement du territoire jusqu'à la perception de l'urbanisme par le « monde extérieur » et la perception qu'ont les urbanistes de leur métier. La discussion sur l'orientation future du réseau a montré des points forts (donner une vue d'ensemble, réseau personnel et professionnel, harmonisation des cursus de formation), et aussi des points faibles (l'échange entre la recherche et la pratique s'avère difficile à cause de la concurrence entre les divers sites de formation). Mais tout le monde entend rester fidèle au réseau, dont les activités seront poursuivies en 2019.

Frank Argast, président de la FSU, président du réseau aménagement du territoire

3.4.10 Aménagement du territoire: une opportunité (Chance Raumplanung)

Discussions d'atelier et voyage d'étude

25.5.2018: Seegraeben ZH: Ferme Jucker, Hotspots des loisirs – loisirs de proximité et paralysie des transports ? Discussion d'atelier

Direction : Wilhelm Natrup, aménagiste-chef cantonal, Office cantonal de l'aménagement du territoire de Zurich

Administration : Sylvia Keist, Office cantonal de l'aménagement du territoire de Zurich

Participation : 55 personnes

Visite : La ferme Jucker et le paysage qui l'entoure, Apéro riche offert par la Ferme Jucker SA

Exposés brefs :

Sacha Peter, aménagiste, chef suppléant, Office cantonal de l'aménagement du territoire de Zurich : Hot Spots des loisirs : Un défi particulier pour l'aménagement du territoire dans le canton de Zurich

Martin Jucker, directeur suppléant et président du CA de la Ferme Jucker Farm SA : De la ferme de production à la ferme touristique : Possibilités et limites du développement

Prof. Carsten Hagedorn, chargé de cours pour la planification territoriale et des transports, Haute Ecole de Rapperswil : Le chemin qui mène au but : Sondages auprès des visiteurs et enseignements les plus importants tirés pour la planification de l'étude de transports concernant la zone de loisirs du lac de Pfäeffikon /Seegraben

Marco Pezzatti, président de la commune de Seegraeben : La commune au bord de la folie

Discussion : Comment préserver la qualité de destinations d'excursions attrayantes, tant pour l'homme que la nature ? Quelles actions sont requises pour qui ? Que peut et doit faire l'aménagement du territoire?

Bilan : Une exploitation agricole en bordure de l'agglomération métropolitaine, pour des raisons économiques, cesse d'être une ferme conventionnelle et devient une ferme touristique. Cette offre de loisirs et événementielle rencontre un excellent accueil auprès de la population, avec à la clef de lourdes charges (et parfois surcharges) du paysage, de l'habitat et du système de transports. Les intérêts d'utilisation et de protection divergents entraînent de graves conflits et demandent des démarches de planification innovantes.

19.10.2018: Zurich : gare centrale et centre de formation Poste de la Sihl (Ecole de commerce), Discussion d'atelier : Construire en sous-sol – l'avenir du développement de l'habitat ?

Direction : Peter Keller, architecte EPFZ / SIA, urbaniste études post-diplômes EPFZ/FSU

Participation : 50 personnes

Visite : Samuel Keller & Bruno Zeiter, guides CFF : Le monde souterrain de la gare centrale de Zurich (visite commentée)

Exposé brefs :

Antonia Cornaro, Amberg Engineering, Zurich : L'avenir se situe dans le sous-sol - Développement territorial en sous-sol : phénomène et formes d'expression

Rainer Klostermann, Feddersen & Klostermann, Zurich : Urbanisme en sous-sol à l'exemple des Hautes Ecoles au centre de la ville de Zurich

Tommi Mäkynen, helsinkizurich, bureau d'architecture & planification, Zurich & Helsinki : Urbanisme en sous-sol à l'exemple du Masterplan Underground Helsinki

Frank Argast, chef de la section planification, Office d'urbanisme Zurich : Défis, possibilités et limites de l'urbanisme pour piloter le développement territorial dans le sous-sol

Discussion : Opportunités et risques de l'urbanisme en sous-sol pour le développement territorial et l'urbanisme, Quelles actions sont requises pour qui ? Que peut et doit faire l'aménagement du territoire?

Bilan : Quoique l'habitat s'étende déjà depuis un certain temps aussi dans le sous-sol, les milieux professionnels ne prennent pas encore assez en considération ce phénomène. Pour utiliser au mieux les grandes opportunités en matière de développement urbain vers l'intérieur et éviter les grands risques existants, les constructions en sous-sol doivent être davantage perçues comme partie intégrante d'une planification de l'habitat comprenant les parties souterraines et en surface. Cela demande des conceptions innovantes d'urbanisme architectural et holistique.

Francesca Pedrina, vice-président de la FSU, Peter Keller, architecte EPFZ / SIA, urbaniste FSU

3.4.11 Séance commune de la COSAC, FSU, SIA, de l'ARE et d'Espace Suisse

La séance commune de la COSAC, de la FSU, de la SIA, de l'ARE et d'Espace Suisse (anciennement l'ASPAN) s'est déroulée à la Maison des Cantons à Berne le 15 juin 2018. Cette séance revêt beaucoup d'importance aux yeux de la FSU, car elle réunit toutes les associations de planification pour discuter et se concerter sur des sujets d'actualité de l'aménagement du territoire en Suisse. Les thèmes suivants ont été abordés (entre autres) :

1. Révision de la 2ème étape de la LAT : L'ARE a informé sur l'état des travaux de la LAT2. La discussion a surtout porté sur l'approche de planification et de compensation en dehors des zones à bâtir. Les opinions divergent à ce sujet. Il s'avère que l'approche doit encore être concrétisée et testée. Selon l'ARE, le projet devrait être soumis au Conseil fédéral durant l'automne 2018.
2. Plan sectoriel des surfaces d'assolement ; le rapport du groupe d'experts « Plan sectoriel des surfaces d'assolement » a été publié en janvier 2018. La Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) et la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA) ont ensuite livré leur appréciation politique. Il s'est avéré que les opinions concordent sur nombre de points et que les recommandations sont bien acceptées. L'élaboration définitive du plan sectoriel est prévue pour fin 2018.

Suivra la consultation. Le Conseil fédéral devrait adopter le Plan sectoriel modifié fin 2019. Diverses questions doivent encore être clarifiées, comme par exemple la comparabilité des sols dans divers cantons et le financement de la cartographie des sols.

3. Révision LPN (Initiative parlementaire Eder, inventaires fédéraux selon l'art. 5 LPN) : La révision prévue poursuit l'objectif de donner plus de poids aux intérêts des cantons lors de la pondération, tout en maintenant les hautes exigences lors d'interventions dans des objets des inventaires fédéraux. En outre, la loi devrait délimiter l'importance accordée aux expertises. Les opinions divergent fortement à ce sujet, suivant le point de vue et les expériences vécues. La discussion a en particulier montré qu'une meilleure formation et conscientisation ainsi que davantage d'informations sur les inventaires fédéraux s'imposent.

4. Constructions dans des régions affectées par le bruit (mise en œuvre du plan de mesures bruit et motion Flach 16.3526) : Sous la conduite de l'OFEV, la mise en œuvre de la motion Flach devrait se dérouler en trois projets partiels (réalisation, droit, planification). Les personnes présentes demandent que les cantons et villes soient étroitement associés à l'élaboration de ces réflexions.

5. Succession du professeur Scholl à l'EPF Zurich : Tous les présents regrettent qu'aucun successeur direct n'a pu être nommé après la procédure de nomination. Le poste sera à nouveau mis au concours durant l'automne 2018, mais seulement en tant que professeur assistant (Tenure Track). Même après une discussion approfondie, la direction de l'EPF a maintenu cette décision regrettable. Les présents sont tous de l'avis qu'une chaire de professeur assistant ne saurait remplacer une chaire de professeur ordinaire. Il faut à tout prix continuer à œuvrer en faveur du rétablissement d'une chaire ordinaire d'aménagement du territoire, en considérant aussi le recours à des voies politiques.

6. Assurance qualité pour les travaux des bureaux d'urbanisme : La discussion porte sur la manière d'exiger et d'assurer une bonne qualité (contenu et processus). Les personnes présentes s'accordent sur le fait que, d'une part, les mises au concours influencent la qualité et que, d'autre part, les entités adjudicatrices (cantons ou communes) devraient davantage piloter le processus en demandant des retouches ou en refusant certains travaux livrés.

7. Rencontre des bureaux. La FSU a organisé le 12 janvier 2018 la première rencontre des bureaux affiliés. L'ARE, la COSAC et Espace Suisse ont soutenu la manifestation par des contributions. Une nouvelle rencontre des bureaux est prévue pour 2019. On propose d'inviter tous les membres de la COSAC à cette manifestation. En outre, il faudrait trouver une forme permettant un plus large échange. Les bureaux privés sont invités à soumettre des sujets de discussion.

Frank Argast, président de la FSU

4 Consultations

La FSU a pris position durant l'exercice passé sur les projets suivants :

- Extension des infrastructures ferroviaires 2030/35 STEP
- Extension 2019 pour les routes nationales
- Plan directeur transports, plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) – révision de la partie conceptuelle.

Les prises de position complètes (en allemand) se trouvent sur le site web www.f-s-u.ch.

Secrétariat de la FSU

5 Comptes annuels

Les comptes de pertes et profits ainsi que le bilan ont été envoyés en annexe à l'invitation à l'Assemblée générale du 10 mai 2019. Ils sont également disponibles sur le site web www.f-s-u.ch.

Secrétariat de la FSU

6 Effectifs

Nous nous réjouissons de constater une augmentation des effectifs de 60 personnes.

131 membres font partie de la catégorie nouvellement introduite des retraité-e-s, dont 121 membres ordinaires et 10 membres associés. Le nombre de membres étudiant-e-s a fortement cru, en particulier en Suisse romande avec 52 étudiant-e-s (et 72 en Suisse alémanique et 1 au Tessin).

<i>Effectifs au 31.12.</i>	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Membres ordinaires (MO)	680	696	697	728	752	772
Membres d'honneur (MH)	5	4	4	4	3	3
Membres alliées (MA)	44	42	44	55	60	68
Membres étudiant-e-s	34	42	64	55	93	125
Total membres individuels	763	784	809	842	908	968
Membres bureaux	121	122	126	135	134	135
Filiales de bureaux (exempts de cotisation)	20	19	19	21	21	20
Total membres bureaux	141	141	145	156	155	155
Offices cantonaux, fédéraux et de la FL de planification	27	26	26	26	26	28

Secrétariat FSU

7 Rapports des sections

7.1 Section Mittelland (Plateau)

7.1.1 Manifestations

La FSU Mittelland a organisé deux discussions d'atelier et deux entretiens sur la pratique avec l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne avec les contenus suivants :

« VALEURS dans l'AGGLOMERATION : l'architecture crée des valeurs – parlons-en ! »

La manifestation de Haute Ecole spécialisée de Berne BFH et la section FSU Mittelland a eu lieu dans le cadre de l'exposition annuelle d'architecture. La question posée était de savoir « Comment créer des valeurs dans l'agglomération ? » Après une vue d'ensemble de l'agglomération du point de vue statistique par Daniel von Siebenthal (Office fédéral de la statistique, Neuchâtel), Igor Andersen (Urbaplan SA, Lausanne) et Paul Humbert (LVPH architectes, Fribourg) ont présenté leurs approches à l'aide de projets passionnants dans l'agglomération.

« Contournement ouest de Bienne A5 – un regard sur ce grand projet biennois »

La section s'est rendue ensemble avec la FSAP à Bienne. Après une introduction de Florence Schmoll, aménagiste communale, Claude Marbach et Thomas Zahnd du comité « Axe Ouest : pas comme ça ! » nous ont montré lors d'une promenade en soirée le long du contournement ouest les dimensions de l'ouvrage prévu, ainsi que son impact sur le corps urbain.

Sujets d'actualité de l'Office d'urbanisme de la ville de Berne

Les trois sujets suivants ont été abordés par groupes.

Le Conseil municipal de la ville de Berne a adopté en décembre 2016 une Conception de développement urbain. Depuis, les premières planifications suivant ce schéma ont été déclenchées et sont en cours d'élaboration. Présentation d'un projet en cours.

La révision de l'Ordonnance sur la construction se fait en plusieurs étapes. Les affectations transitoires gagneront certainement en importance à l'avenir.

La planification des espaces ouverts fait partie depuis 2005 de la planification urbaine à Berne. Durant ces 15 dernières années les responsables ont établi une pratique qui s'applique à la manière de gérer les espaces ouverts à tous les échelons de la planification communale. Présentation d'ensemble des instruments, méthodes de travail et interfaces développés pour la planification des espaces ouverts en ville de Berne.

« Conservation du patrimoine et développement urbain vers l'intérieur : approches pour une stratégie cohérente »

Alors que le développement urbain est axé sur l'avenir, la conservation du patrimoine regarde vers le passé et s'efforce de préserver les biens culturels. Ces perspectives diamétralement opposées peuvent poser problème, en particulier si les installations anciennes et nouvelles doivent s'harmoniser et non seulement être alignées les unes à côté des autres.

Comment réunir en une stratégie cohérente les objectifs de la conservation du patrimoine et le développement urbain vers l'intérieur ? Des leçons tirées de planifications exemplaires peuvent montrer quelles méthodes, idées et voies s'avèrent concluantes.

Discussions dans la pratique (PraxisTalk) de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire

La mise en œuvre de l'aménagement du territoire demande de grands efforts de la part de toutes les parties prenantes. Suite aux demandes et divergences d'opinion et d'interprétation récurrentes, l'Office a lancé le nouvel instrument du Praxis Talk. L'objectif consiste à discuter lors de 2 à 3 manifestations par année des diverses attentes et sujets d'actualité et d'esquisser des solutions. La FSU est en charge de la coordination des sujets et soutient l'Office lors des préparatifs.

7.1.2 Prises de position

La section a participé entre autres à trois prises de position lors de mises en consultation. Il s'agit de la révision partielle de la législation sur les constructions (procédures électroniques de permis d'autorisations de construire et promulgation de plans), du projet de loi sur la modification de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du canton de Fribourg, ainsi que de l'adaptation du plan directeur cantonal et du plan sectoriel transports (atelier BLS).

7.1.3 Engagements, représentations au sein de commissions, affiliations

Les membres du comité ont à nouveau participé à divers processus de planification dans le cadre de groupes échos, de manifestations participatives et de comités techniques, en particulier pour l'aire de l'usine à gaz de Berne et le pôle de développement Berne Ausserholligen. En outre, le comité a soutenu la foire de la formation BAM 2018 et a collaboré activement au Forum de l'architecture de Berne, à la fondation PRIX ATU et à la Conférence des présidents des associations bernoises de planification PKBB.

7.1.4 Processus de stratégie

Un sous-groupe du comité a élaboré ensemble avec infraconsult un document stratégique, afin de déterminer les objectifs à moyen et long terme de la FSU Mittelland, de contribuer à des prestations attrayantes et d'assurer une utilisation ciblée des ressources à disposition.

Les principaux contenus sont désormais fixés par écrit dans les quatre priorités stratégiques, à savoir a) échange d'expériences, b) politiques d'aménagement du territoire, professionnelle et de la branche, c) ressources et d) organisation.

Markus Hofstetter, président de la section FSU Mittelland

7.2 Section de la Suisse du Nord-Ouest

7.2.1 Manifestations

Manifestation professionnelle publique « Développement de sites en point de mire »

La section de la Suisse du Nord-Ouest de la FSU a accueilli lors d'une manifestation professionnelle publique intitulée « Développement de sites en point de mire » des spécialistes du secteur privé, des cantons, des communes et autres personnes intéressées sur le site du Dreispitz (studio cinéma HGK).

Nicole Wirz Schneider, Ralph Christen et Philipp Spinatsch ont présenté dans leurs exposés des développements actuels d'aires dans la région. La question de savoir comment assurer la qualité dans des processus grâce à divers instruments figurait au premier plan. Les orateurs et l'oratrice ont présenté à l'aide d'exemples tirés de la pratique divers aspects et manières de procéder avant de les soumettre à la discussion. Suite à quoi des représentants des autorités et des spécialistes de l'aménagement du territoire ont exposé leurs idées sur l'assurance-qualité dans le développement des sites autour d'une table ronde.

7.2.2 Création statutaire de la section de la Suisse du Nord-Ouest de la FSU

Une Assemblée générale a suivi la manifestation spécialisée « Développement de sites en point de mire ». Lors de cette assemblée constitutive, les membres de la FSU ont élu Mme Nicole Wirz (raumplan wirz, Bâle) en tant que présidente, Ralph Christen (Stierli + Ruggli Ingénieurs + Aménagistes SA, Lausen) en tant que vice-président et Philipp Spinatsch (Jermann Ingénieurs et Géomètres SA) comme trésorier. Cette organisation en tant qu'association permet d'organiser tous les ans un programme de formation continue et des activités en tant que section de la FSU, et donne la légitimité de participer à des consultations sur des projets d'urbanisme et de collaborer à des comités. La section FSU de la Suisse du Nord-Ouest regroupe en ce moment des membres issus des cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, mais accueillerait volontiers tout membre de la FSU actif ou domicilié dans la région du Nord-Ouest de la Suisse.

7.2.3 Participation à des consultations

Déjà au préalable de la création de l'association, un groupe d'aménagistes spécialisés actifs dans le canton de Bâle-Campagne (Ralph Christen, Markus Vogt, Nicole Wirz) sous l'égide de Philipp Spinatsch a soumis des prises de position sur les projets suivants auprès de l'Office de l'aménagement du territoire du canton de Bâle-Campagne :

- Projet du Grand Conseil concernant le plan directeur cantonal du canton de Bâle-Campagne, adaptations en 2018
- Projet du Grand Conseil concernant les adaptations de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du canton de Bâle-Campagne suite à la révision partielle de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 15 juin 2012

Nicole Wirz, présidente de la section FSU de la Suisse du Nord-Ouest

7.3 Section Suisse romande

Le comité s'est réuni à 8 reprises en 2018.

La section compte aujourd'hui 274 membres, soit 34 de plus que l'an passé.

Les activités des groupes locaux se poursuivent : le groupe genevois et le groupe vaudois se sont régulièrement réunis durant 2018. Le groupe des jeunes FSU-r s'est réuni, quant à lui, 4 fois dans des villes différentes de Suisse romande.

7.3.1 Manifestations

La FSU-r a participé et organisé les manifestations suivantes en 2018 :

- La dernière assemblée générale a eu lieu le 17 mai 2018 à Lausanne au Forum d'Architecture. La conférence « Pôle Gare » de Nathalie Luyet, cheffe de projet à la ville de Lausanne, a permis d'établir un parallèle avec la présentation des résultats des MEP pour l'aménagement du Pôle gare Cornavin, organisée à l'attention des membres FSU-r à Genève le 26 avril 2018.
- Le Voyage annuel organisé par la FSU-r a eu lieu cette année du 13 au 16 septembre à Belgrade. Il a remporté un vif succès auprès des 23 participant-e-s, qui ont été impressionnés par les ambitions de cette ville chargée d'histoire, se questionnant sur la justesse des démarches entreprises, tant en termes de financement que de gouvernance, de design, de mobilités et de programmations.
- La 15ème rencontre franco-suisse des urbanistes, organisée conjointement par la FSU-r, Urbanistes des Territoires et l'Université de Lausanne, a eu lieu le 6 juillet 2018 à Lausanne, sur le thème de « Appréhender la dimension spatiale des (in)égalités : Les frontières comme démonstrateurs ».
- La visite du quartier de Malley, organisée par le groupe des Jeunes FSU-r le 28 septembre 2018, a été l'occasion de prendre connaissance des projets de reconversion de l'ancienne friche industrielle et de visiter le futur Centre sportif de Malley, en cours de construction.
- La 5ème édition de la Quinzaine de l'urbanisme a eu lieu à Genève du 28 septembre au 14 octobre 2018. Notre association a organisé un parcours "grand public" pendant l'après-midi 29 septembre dans la manifestation "Explore la ville !", avec l'objectif de créer un événement intégrateur et novateur gratuit autour des questions et enjeux liés à la transformation du territoire.
- Le forum Bâtir et Planifier, organisé annuellement par la SIA, la FSU-r et la FSAP, a eu lieu le 12 novembre 2018 sur le thème « Ville productive ». Organisée dans le « décor » non conventionnel des Ateliers de Renens, la manifestation a remporté un vif succès, réunissant plusieurs intervenant-e-s d'horizons divers qui ont présenté leurs réflexions puis débattu autour d'une table ronde.

7.3.2 Prises de position

La FSU-r a élaboré en 2018 les prises de position suivantes :

- La FSU-r a transmis le 23 février 2018 un avis sur le projet de révision du Plan directeur cantonal fribourgeois.
- La FSU-r, s'appuyant sur le travail du groupe vaudois, a émis un avis sur la « Directive sur le système de gestion des zones d'activités » qu'elle a transmis au SDT le 10 mai 2018.
- La FSU-r a poursuivi durant 2018 son accompagnement des réflexions menées par le canton de Genève au sujet de la nouvelle méthode PLQ (plans localisés de quartier), transmettant ses remarques et désignant des membres chargés de la représenter au sein du groupe de travail restreint mis pied par l'OU.

7.3.3 Engagement et représentations

La FSU-r est représentée au sein des organismes suivants :

- La Cub (Fondation Culture du Bâti), Vaud
- « Pool d'experts sur les tours » mis en place dans le cadre du PALM, sollicité pour émettre un avis sur des projets concrets qui lui sont soumis
- Rencontres « Partenariat OU - professionnels » pilotées par l'Office de l'Urbanisme à Genève
- Comité scientifique pour la formation des urbanistes UNIGE- EPFL
- Rencontre entre les associations professionnelles et l'ENAC – EPFL
- Commission domaine et bâtiment, dans le Canton de Neuchâtel
- Consultation sur le Grand Genève lancée par le Fondation Braillard
- Forum d'agglomération du Grand Genève
- « Commission qualité » mise en place par le canton de Fribourg à destination des communes.

Le Groupe des Jeunes FSU-r a pris en charge l'information (promotion) de la FSU-r dans les écoles, intervenant par des présentations aux étudiant-e-s des différentes filières, travail qui se poursuit et s'enrichit au fur et à mesure des retours et inputs du comité.

Sandra Robyr-Ortis, présidente de la FSU section romande